



DOSSIER SPÉCIAL

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Cap sur les compétences et l'emploi,
pour une jeunesse actrice
du développement local

SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER 
ce magazine





Chaîne WhatsApp GouvCI



Rejoignez

la Chaîne WhatsApp Officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en scannant le Qr Code ou en vous
rendant sur le lien :

<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>



M. KOFFI N'GUESSAN
Ministre de l'Enseignement
Technique, de la Formation
Professionnelle et de
l'Apprentissage

À la formation du Gouvernement du 6 avril 2021, il a plu à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, de créer un Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage avec une mission claire et précise : Contribuer à former les jeunes aux métiers en vue d'une insertion professionnelle plus aisée. À cet égard, le Président avait déclaré, dans son discours du 14 décembre 2022, et je cite :

« L'éducation est un droit inaliénable pour tous les enfants de notre pays. Elle est également le gage de la transmission des valeurs de génération en génération. Je ne ménagerai donc aucun effort pour préserver ce droit fondamental. Nous veillerons également à ce que la transformation structurelle de notre économie soit créatrice de plus d'emplois pour nos jeunes diplômés. Nous allons multiplier, sur l'étendue du territoire national, les centres de formation professionnelle afin d'offrir une seconde chance à nos jeunes sortis trop tôt du système scolaire, mais désireux d'apprendre un métier ou de se diriger vers l'auto-emploi » fin de citation.

En décrétant l'année 2023 année de la jeunesse, SEM Alassane OUATTARA Président de la République, entend replacer la problématique de l'employabilité des jeunes au cœur de la réflexion générale et nationale. Ces jeunes qui constituent 70 à 75% de la population ont-ils les compétences suffisantes à la fois pour entreprendre, poursuivre leur formation/éducation et devenir les personnels qualifiés dont le Secteur Productif a besoin ? Dans cet esprit, le Ministère a exprimé une vision sectorielle dans les termes suivants : « Repenser et (Re)valoriser l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et l'Apprentissage pour soutenir le développement socio-professionnel en vue de l'émergence rapide de la Côte d'Ivoire ».

En effet, la formation et l'insertion professionnelle étant une alternative crédible à la formation de type général, il est de notre devoir d'être imaginatifs et innovants afin de les vulgariser au maximum pour le bonheur des jeunes et du Secteur Productif.

Ainsi, deux axes principaux ont été retenus ; ceux-ci sous-tendent cette vision sectorielle, à savoir :

- L'Académie des talents qui est destinée à restructurer le dispositif de formation professionnelle initiale existant en améliorant la qualité et la pertinence des formations, en augmentant les capacités d'accueil, en diversifiant l'offre de formation et en assurant la couverture territoriale du pays. Sur la période 2021-2024, l'ambition est de doubler la proportion des apprenants par rapport à l'effectif du Secondaire Général, passant de 5% à 10% et le taux d'insertion des diplômés de 32% à 65%.
- L'École de la Deuxième Chance, est, quant à elle, un programme conçu pour résorber le stock de diplômés sans emploi, de déscolarisés et de personnes mal insérées en activité. C'est un programme de formation de masse, qui donne prioritairement aux bénéficiaires l'opportunité d'acquérir, par des formations de courte durée, des compétences professionnelles, en lien avec les besoins du Secteur Productif notamment le Secteur Privé.

La revalorisation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle constitue, à mes yeux, l'un des leviers qui justifient l'ensemble des réformes entreprises au niveau de la formation technique et professionnelle.

Il s'agit d'opérer un changement significatif en se focalisant, désormais, sur la détection et la montée en compétence des talents individuels et sur les réponses pertinentes aux besoins en ressources humaines qualifiées du tissu économique. C'est la raison pour laquelle nous travaillons inlassablement à raffermir notre partenariat avec le Secteur Productif afin d'identifier ses besoins, de rénover nos curricula, de renforcer les capacités des formateurs et de mettre en stage nos apprenants.

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage poursuivra, grâce à l'appui du Gouvernement, la réhabilitation de ses pôles de formation. Ainsi, nous prôtons une insertion professionnelle robuste, au diapason avec les enjeux actuels et futurs.

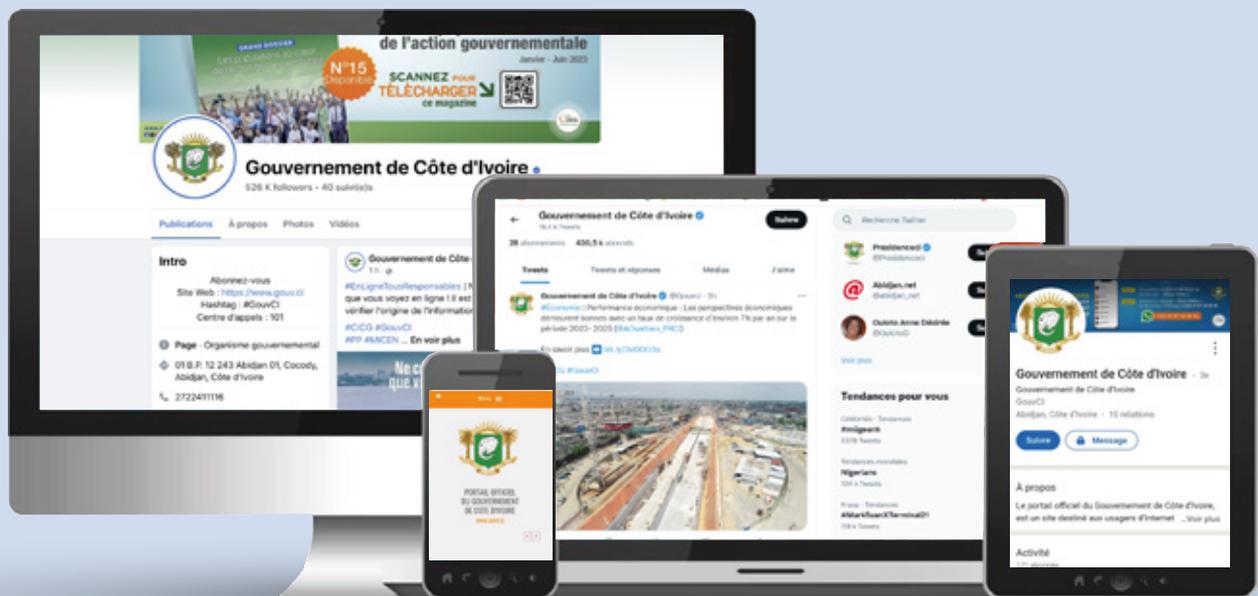
Dans un pays qui aspire à une transformation structurelle de son économie, il importe de proposer à la jeunesse une offre de formation professionnelle attrayante afin de les former sur des compétences et des métiers leur permettant de s'insérer dans le tissu économique, soit auprès des entreprises, soit dans l'auto-emploi.

Le dynamisme de cette jeunesse est une opportunité extraordinaire pour le développement économique de notre pays et l'épanouissement de son peuple.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



✔ Plus connectés, ✔ Plus informés !

SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS



 @gouvci.official

 gouvcivideo

 @gouvci.official

 @gouvci

 gouvci

 @gouvci.official

 +225 07 87 36 36 36

 Centre d'appel
du Gouvernement



L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Avec un rôle prépondérant dans le développement, l'Enseignement technique et la Formation professionnelle constituent l'un des trois secteurs de l'éducation et de la formation en Côte d'Ivoire.

La forte croissance économique du pays durant les décennies 1960 et 1970 a contribué à la mise en œuvre d'une politique de développement du secteur, axée sur d'importants investissements en infrastructures et équipements. La construction de différents types d'établissements, notamment des centres de formation, des structures d'encadrement et de financement, et les réformes opérées, permet la formation de cadres, techniciens et ouvriers qualifiés pour l'économie et plus particulièrement pour l'industrialisation naissante du pays.

Suite aux perturbations d'ordre économique et structurel, des années 1980 à 2003, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle connaît des difficultés qui vont conduire à la suppression de ce portefeuille ministériel. A la faveur de la reprise de la croissance économique, ce ministère sera recréé.

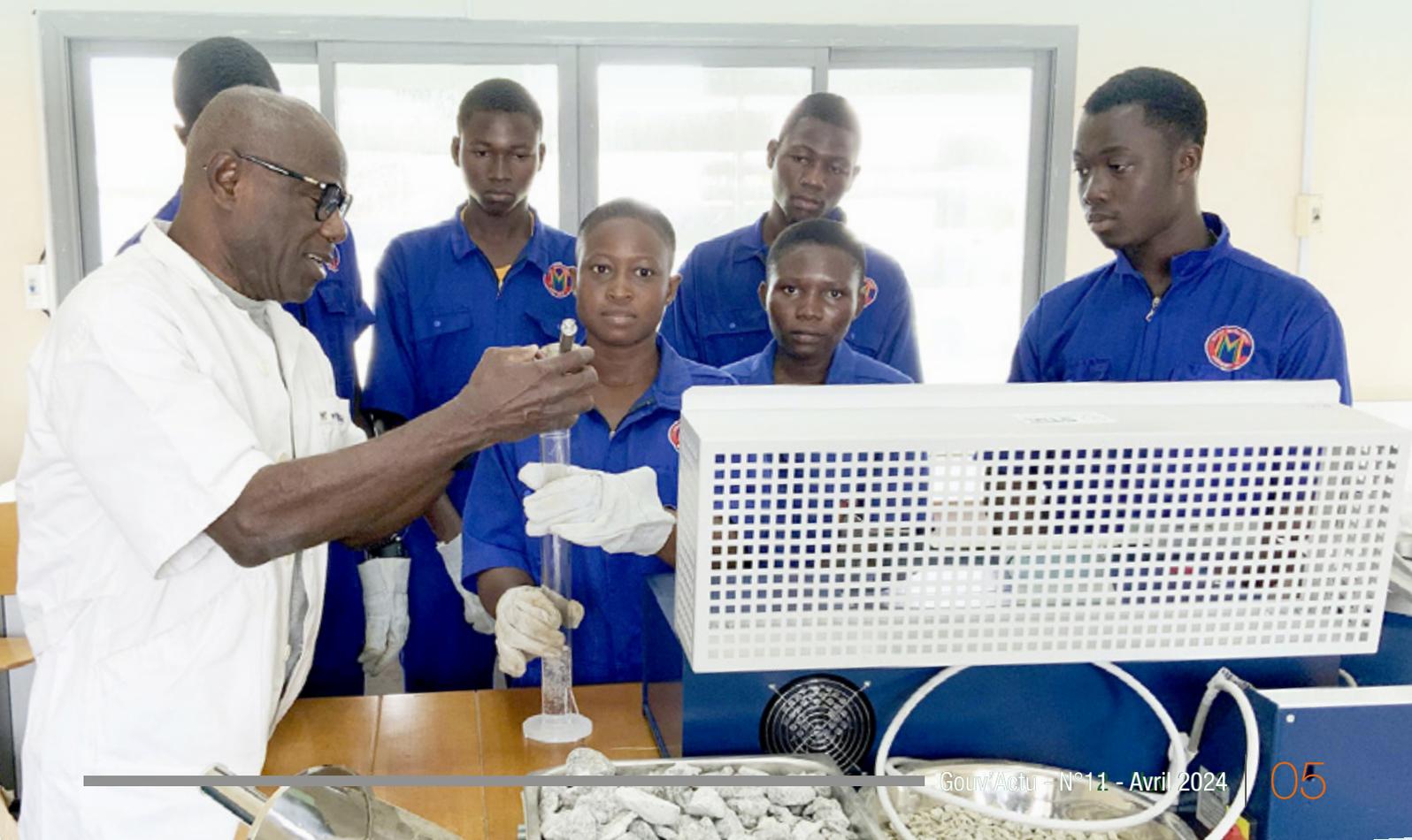
Ainsi, pour faire face aux exigences et préserver la qualité de l'encadrement, l'État a soutenu des programmes

de réhabilitation et d'équipement des établissements sinistrés, la recherche des financements extérieurs et la prise en compte de nouvelles populations cibles dans les plans de formation.

Par ailleurs, le développement de la formation par apprentissage permet de favoriser l'accès d'un plus grand nombre de jeunes à la formation.

Sur toute l'étendue du territoire national, l'enseignement technique se déroule dans les lycées techniques et débouche sur 09 baccalauréats dont trois tertiaires et six industriels, destinés à des formations professionnelles supérieures pour des techniciens et ingénieurs. Ces formations aboutissent à l'exercice de métiers avec les titres et diplômes suivants : Brevet Professionnel, Brevet de Technicien, Brevet d'Études Professionnelles, Certificat d'Aptitude Professionnelle ou Certificat de Qualification Professionnelle.

En outre, les deux programmes principaux accompagnant les efforts de l'État pour l'adéquation formation-emploi s'inscrivent particulièrement dans la vision d'une école ivoirienne, en accord avec les principes de solidarité, d'inclusivité et d'égalité des chances, adoptés par le Gouvernement.





→ LE MINISTÈRE

Le tout premier Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire en 1959, confère au Ministère de l'Enseignement Technique, la mission de former des cadres, des techniciens et des ouvriers dont le pays aurait besoin pour assurer la prise en main du secteur industriel naissant et promouvoir le développement du monde rural.

En 1970, ce département ministériel voit ses missions s'étendre à la formation professionnelle, permettant ainsi au secteur de connaître des améliorations tant quantitatives que qualitatives.

De 1990 à 1995, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est scindé en deux parties : le cycle secondaire confié au Ministère de l'Éducation Nationale et le cycle supérieur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Son retour au Gouvernement marque une nouvelle dénomination lui rattachant la responsabilité de l'artisanat, plus tard changée par celle de l'Emploi. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle devient, plus d'une décennie après, Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale.

En avril 2021, suite à la formation du nouveau Gouvernement, ce département affilié au secteur éducation formation change de statut et devient : Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA).

Le Ministère a pour mission, depuis le 06 avril 2021, d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle et d'Apprentissage avec un double objectif :

- Répondre aux besoins en formation des populations pour leur insertion dans la vie active et favoriser leur promotion socioprofessionnelle ;
- Satisfaire les besoins en personnel qualifié des entreprises pour améliorer leur performance et leur compétitivité.

Au niveau opérationnel, ce sont une Inspection Générale avec trois Coordinations chargées de la Pédagogie, de l'Administration et de la Vie Scolaire, de l'Audit Interne et de la Qualité ; 14 Directions et Services rattachés qui l'accompagnent au quotidien, dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux.



📍 Plateau, Cité Administrative,
Tour B 5e, 6e, 7e étages

☎ 27 20 27 85 33



Restez informés!

Inscrivez-vous à la Newsletter officielle du **Gouvernement de Côte d'Ivoire** !



SCANNEZ-MOI
pour vous inscrire



Si cet e-mail ne s'affiche pas, n'hésitez pas à consulter la version web

GOUV'infos

NEWSLETTER HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT



A LA UNE

Le portail officiel du gouvernement www.gouv.ci

Lundi 16 octobre 2023



DOSSIER DE LA SEMAINE

LUTTE CONTRE LE CANCER : L'ESPOIR GRANDIT GRACE AUX EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Riches ou pauvres, intellectuelles bardées de diplômes ou analphabètes, le cancer du sein peut toucher toutes les femmes. Venu le mois d'octobre, elles se mobilisent pour faire reculer une pathologie particulièrement éprouvante sur les plans physique, psychologique et financier. En Côte d'Ivoire, année après année, l'espoir grandit !

Un autre mois d'octobre, un autre mois pour faire le point d'une guerre sans concession, renforcer la stratégie et consolider l'espoir. Les vastes campagnes de sensibilisation et de dépistage font avancer la lutte. Depuis de nombreuses années, les organisations de la société civile soutiennent le personnel médical pour faire bouger les lignes. Engagées, les associations parcourent les grandes villes et les petites localités pour encourager les femmes à se faire dépister. Rappelant le thème de la campagne de sensibilisation Octobre rose 2023 « Découvert tôt, le cancer se guérit ». Selon le coordonnateur du Programme national de lutte contre le cancer (PNLC), Pr Innocent Adoubi, en Côte d'Ivoire, 70% des femmes arrivent à un stade tardif. Alors que dépisté tôt, le cancer se guérit totalement dans 9/10 cas. Durant tout le mois d'octobre, le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), situé au CHU de Cocody, recevra 200 personnes par jour pour le dépistage du cancer du sein.

Avec plus de 3 300 nouveaux cas et près de 1 800 décès chaque année, le cancer du sein, premier cancer de la femme en Côte d'Ivoire, représente 19% de tous les cancers.

ÉDUCATION

COLLÈGE DE PROXIMITÉ DE BLANFLA : UN LEVIER POUR AMÉLIORER L'OFFRE ÉDUCATIVE DANS LA RÉGION DE LA MARAHOUE



Officiellement inauguré, le 22 juillet 2023, le collège de proximité de Blanfla (Bouafle) est un levier pour l'amélioration de l'offre éducative dans la région de la Marahoué. Il offre, dans ce sens, un bon cadre d'apprentissage aux élèves et participe de la promotion de l'éducation des enfants de la région. Bâti sur un terrain de 1,5 hectare, ce collège de proximité à base 2, comprend huit salles de classe, dispose de latrines pour les élèves et les enseignants, de points d'eau, de bureaux administratifs et de salles informatiques.

Le Collège compte au titre de la rentrée 2023-2024, 447 élèves et 437 sur la période 2022-2023. L'ouverture de cet établissement s'inscrit dans la vision du gouvernement



→ LES ACQUIS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

09 séries de BAC

- 03 BAC tertiaires : B, G1 et G2
- 06 BAC industriels (E, F1, F2, F3, F4 et F7)

✓ CRÉATION DE CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage a signé avec l'Institut National des Sciences Appliqués de Lyon (INSA Lyon), l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), l'École d'Ingénieurs CESI France, l'École Supérieure d'Ingénieurs (ESIGELEC) et l'École d'Ingénieurs La Rochelle-Casablanca (EIGSI), une Convention de Partenariat relative à la création des classes préparatoires scientifiques, option Technologie et Sciences Industrielles (TSI 1, TSI 2) au Lycée Technique d'Abidjan.

Effectives depuis cette rentrée scolaire 2023-2024, ces classes préparatoires scientifiques TSI, destinées aux meilleurs bacheliers des séries E et F, permettront d'intégrer les grandes écoles d'ingénieurs option TSI, pour faire une Formation initiale aux Métiers de l'Ingénieur (FIMI).

La mission de toutes ces grandes écoles d'ingénieurs est d'aider le Ministère à relever les compétences des



formateurs de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, en vue de faire des étudiants ivoiriens les meilleurs en Afrique et dans le monde.

Il s'agit, à travers ces partenariats, d'améliorer l'attractivité des filières techniques industrielles et de former un plus grand nombre d'ingénieurs industriels chargés d'animer les entreprises industrielles et de donner un autre rayonnement à la Côte d'Ivoire.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formations diplômantes

- 36 BT industriels
- 24 CAP industriels
- 09 BT tertiaires
- 06 CAP tertiaires

✓ FORMATION À ÉGLETONS DANS LE BTP

En 2023, ce sont 130 jeunes qui ont été formés pour l'entreprise dans les métiers de topographe, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, coffreur, plombier-climatiseur et photographe. Tous les frais de cette formation, à savoir le billet d'avion, l'hébergement, la restauration, les frais de formation sont pris en charge par l'État de Côte d'Ivoire, à travers le ministère.



✓ RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES FORMATEURS

Formation de 32 formateurs à Ferrandi, en France. Trente-deux enseignants issus de quatre lycées hôteliers, notamment le Lycée professionnel hôtelier d'Abidjan (LPHA), le Centre multisectoriel Mohammed VI de Yopougon, le Lycée professionnel de Yamoussoukro et l'École de Boulangerie et de Pâtisserie (EBP) de Yamoussoukro, ont bénéficié, cette année, d'un renforcement de capacités dans les métiers de la Boulangerie-Pâtisserie, de la Cuisine Professionnelle, des Arts de la Table et de l'Hébergement, à Ferrandi-Paris. Neuf sont de la filière Boulangerie-Pâtisserie, six de la filière Hébergement, 10 de la filière Cuisine professionnelle et sept de la filière Art de la table.

C'est une action qui s'inscrit dans le cadre de la revalorisation du système d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage, à l'initiative de plusieurs partenariats avec des établissements de renommée internationale, pour renforcer les capacités de ces formateurs et stagiaires.

Formation de 184 Formateurs et Encadreurs Pédagogiques et 15 Gestionnaires d'Établissements en CHINE dans le cadre du Projet AVIC. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de Conception, de Construction, d'Équipement et d'Assistance à l'Exploitation et à la Maintenance de sept (7) établissements de formation professionnelle en Côte d'Ivoire. Pendant 4 mois, ces formateurs du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ont reçu une formation et un renforcement des capacités à l'utilisation et à la maintenance des équipements dans les filières suivantes : Maintenance Véhicules Engins, Chaudronnerie/Soudure, Imprimerie, Froid Climatisation, Électronique, Électricité d'équipement, Agro-alimentaire et Génie civil.

✓ DES FUTURS PROFESSIONNELS DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE, PARFAITEMENT BILINGUES !

En 2023 et en prélude à l'organisation de la CAN de Football, 120 Apprenants et diplômés de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle ont effectué un Stage Pratique et des Cours Intensifs en Anglais à NDUOM School of Business and Technology de Elmina au Ghana : 20 Apprenants en Brevet de Technicien en Réception, Restauration, Tourisme, Techniques Hôtelières et Gestion Touristique du Lycée Hôtelier de la Riviera-Cocody et du Lycée Professionnel Multisectoriel Mohamed VI de Yopougon et 100 de leurs condisciples des autres établissements.



✓ FORMATIONS QUALIFIANTES

L'École de la Deuxième Chance

Un programme destiné aux diplômés sans emploi, aux déscolarisés, aux non-scolarisés qui ont besoin d'être formés à un métier de sorte à leur donner une seconde chance d'insertion professionnelle.

Il s'agit de donner prioritairement aux bénéficiaires l'opportunité d'acquérir des compétences professionnelles et, si nécessaire, d'être accompagnés dans un projet d'insertion.

Ce programme vise, à l'horizon 2030, à traiter un stock d'un million de personnes sans emploi ou mal insérées, avec un objectif intermédiaire de quatre cent mille (400 000) dans le cadre de la mise en œuvre du PSGouv 2 sur la période 2022-2024.



L'Académie des Talents

À travers ce concept, le Gouvernement entend faire



du dispositif de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (ETFPA) un laboratoire de développement des talents des jeunes intégrant ce système de formation.

La mission est de former un nouveau type d'Ivoirien compétent, apte à embrasser tous les métiers des secteurs socio-économiques et culturels de notre pays. Sa stratégie consiste à entreprendre des actions qui permettront de renforcer la capacité d'accueil de l'ETFPA et d'améliorer les rendements internes et externes de ce dispositif.

Il s'agit, à terme, de réduire le flux de jeunes alimentant le stock de personnes sans emploi ou mal insérées.

L'École de la deuxième chance : un programme ambitieux pour l'insertion professionnelle d'un million de jeunes d'ici 2030

Novembre 2021

Démarrage de la phase pilote du projet "l'École de la deuxième chance"



400 000 bénéficiaires

C'est l'objectif intermédiaire du PSGouv 2 sur la période 2021-2024



200 000

personnes bénéficieront de la formation par apprentissage pour faciliter leurs insertions professionnelles



200 000

personnes bénéficieront des formations de courte durée pour faciliter leurs insertions professionnelles



Bénéficiaires

De 16 à 35 ans

Pour la qualification initiale

Pas de limite d'âge

Pour la requalification et la reconversion



Montant du projet



Plus de 195 milliards de FCFA

sur la période 2022-2024

Quelques exemples...



10 000

maîtres-artisans du secteur productif verront leurs capacités renforcées



6 000

apprenants formés à un métier dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)



18 000

jeunes formés dans le cadre du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC)



4 500

personnes formées aux métiers ruraux et insérées dans le Département de Botro

Durée des formations par apprentissage



12 mois

au plus

LES RÉFORMES

05 textes majeurs ont été adoptés. Il s'agit de :

- ✓ la loi d'orientation de l'ETFPA ;
- ✓ le décret portant réglementation de la bourse et du secours financier de l'ETFPA ;
- ✓ la transformation de 14 Centres de Formation Professionnelle en Lycées Professionnels ;
- ✓ le décret relatif au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Ce décret réorganise le processus de délivrance du Certificat de Qualification Professionnelle ;
- ✓ le décret instituant l'Approche par Compétence (APC) dans l'Enseignement Technique et Professionnelle. Tous les établissements de Formation Professionnelle et Technique sont tenus d'assurer l'implantation et la mise en œuvre effective de l'APC sur une période transitoire de trois (3) ans.



SCANNEZ-MOI
POUR VISIONNER
LE TOUT SAVOIR
SUR L'ACADÉMIE
DES TALENTS

→ L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE, EN CHIFFRES



✓ FORMATION PROFESSIONNELLE (En 2023)

- **200 ouvriers agricoles** en recrutement direct à PALMCI ;
- **200 employés** à UTEXI ;
- **220 formés chantier-école BTP** avec un consortium d'entreprises en 08 mois, dont 150 en 04 à 06 mois dans les mines d'or de Dabakala ;
- **500 personnes formées** dans la grande distribution ;

Formation par apprentissage

- **75%** en entreprise et **25%** à l'école ;
- **2000 personnes** dans 10 établissements dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement ;

Projet formation-insertion :

- **1600 jeunes insérés**



✓ AU TITRE DU PSGOUV 2 (Au 31 décembre 2023)

Formation-insertion

- **500 jeunes** formés dans 6 parcours aux métiers de la grande distribution ;
- **400 jeunes** recrutés dont 200 ouvriers agricoles avec Palmci, 200 jeunes à Utexci
- **550 jeunes** recrutés dans les formations par chantier école dont 220 avec Kaydan, 150 avec Endeavor mining dans les mines d'or de Dabakala et 180 avec PFO, AVIC et LYSNAS
- **138** jeunes formés dans les métiers du BTP et la conduite d'engins

Formation par Apprentissage

- **6000 apprentis** formés dans 42 établissements dans 70 métiers avec plus de 2000 entreprises
- **32 apprentis** formés en apprentissage agricole et rural
- **2360 jeunes adolescents** déscolarisés formés aux métiers dont 1750 dans les zones nord, ouest, 550 au centre avec UNICEF et les ONG et 60 jeunes à Soubre dans la lutte contre le travail des enfants
- **10 000 apprentis** enrôlés dans le programme de valorisation de l'apprentissage traditionnel et informel avec la chambre des métiers
- **Plus de 500 maîtres d'apprentissage** bénéficiaires de renforcement des capacités





RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'APPRENTISSAGE



www.formation-professionnelle.gouv.ci

Contacts : 27 20 27 85 33 / metfpa@formation.gouv.ci

✓ **TAUX DE RÉUSSITE EN 2022-2023**

**ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE**

Baccalauréat



contre **27,32%**
en 2022

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Certificat d'Aptitude
Professionnelle (CAP)**



contre **66,16%**
en 2022

**Brevet de
Technicien (BT)**



contre **37,49%**
en 2022

**Brevet
Professionnel (BP)**



contre **33,61%**
en 2022

SCANNEZ-MOI
POUR VISIONNER
LE TOUT SAVOIR SUR
L'APPRENTISSAGE
ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE



**LES PRIX D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE**

102 apprenants ont reçu des mains du Ministre Koffi N'Guessan, des prix à l'occasion de la première édition du prix d'excellence du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, le jeudi 27 juillet 2023, au Lycée technique d'Abidjan.

Au total, ce sont 31 majors de Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), 49 majors de Brevet de Technicien (BT), 2 majors de Brevet Professionnel (BP), 9 majors de Baccalauréat et 11 prix spéciaux. C'était pour le ministre, une cérémonie destinée à reconnaître leurs talents et à valoriser les différents métiers qu'ils embrasseront respectivement, à l'issue de ces formations qui les insèrent directement, pour la plupart, dans la vie active.



→ ZOOM SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

✓ EFFECTIFS D'APPRENANTS ATTENDUS

	PUBLIC			PRIVE			TOTAL GLOBAL
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	
Totaux	16 779 Soit 34,76%	31 491 Soit 65,23%	48 270	54 429 Soit 53,78%	46 763 Soit 46,21%	10 1192	149 362

✓ LE LYCÉE PROFESSIONNEL SECTORIEL AGRICOLE DE BOTRO A ACCUEILLI SA PREMIÈRE PROMOTION D'APPRENANTS

Six mois après la pose de la première pierre, le Lycée Professionnel Sectoriel Agricole de Botro, a reçu sa première promotion de 32 apprenants, dont 04 jeunes filles qui ont suivi la formation dans le domaine du maraîcher. Les cours sont dispensés dans un établissement aménagé à cet effet depuis huit mois et les travaux pratiques donnent déjà des résultats satisfaisants.

Dans le cadre de l'adéquation formation-emploi, le Gouvernement a dégagé des moyens conséquents pour équiper et accompagner ces jeunes agriculteurs modernes dans des programmes d'insertion. L'enjeu, à l'en croire, étant de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la formation diplômante et qualifiante

des jeunes, de susciter l'intérêt des jeunes pour le secteur agricole et d'approvisionner régulièrement le marché en produits agricoles afin de lutter contre la cherté de la vie.

Financé à plus de 3,6 milliards de FCFA, le Lycée Professionnel Sectoriel Agricole de Botro, bâti sur 25 hectares, sera entièrement opérationnel à la rentrée scolaire 2024-2025.

Avec une capacité d'accueil de 320 jeunes, ce catalyseur de la redynamisation économique de Botro, disposera d'un internat et de 20 hectares prévues pour les productions agricoles, pour une agriculture intensive à l'effet de favoriser un meilleur rendement.



TOUT SAVOIR SUR



« **TOUT SAVOIR SUR...** » est votre rendez-vous hebdomadaire pour donner la bonne information, répondre aux questions sur un sujet d'actualité, faire connaître un service de l'Administration publique ivoirienne...

#toutsavoirsur

Suivez-nous en direct sur    [gouvci.official](https://www.gouv.ci)
tous les mardis à 15h

www.gouv.ci **101**



Allô Gouvernement





RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'APPRENTISSAGE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1^{ER} SEMESTRE

Du **lundi 11 septembre 2023**
au **vendredi 12 janvier 2024**

2^{ÈME} SEMESTRE

Du **lundi 12 février** au
vendredi 14 juin 2024

CONGÉS SCOLAIRES

Congés de Toussaint : Du 27 octobre au 05 novembre 2023

Congés de Noël et de Nouvel an : Du 22 décembre 2023 au 07 janvier 2024

Période de stage pratique : Du 12 janvier au 11 février 2024

Congés de Pâques : Du 29 mars au 07 avril 2024

Grandes vacances : Du 31 juillet au 06 septembre 2024

www.formation-professionnelle.gouv.ci



www.gouv.ci **101**



*Allô Gouvernement

cicg
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

BON À SAVOIR



▶ Contacts :
27 20 22 15 08
05 65 39 04 59

CAMPC

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), est une Institution inter-États dotée d'une autonomie juridique, administrative et financière. Son siège social se trouve en Côte d'Ivoire à (Abidjan). Ses missions sont :

- La formation et le perfectionnement des cadres en cours d'emploi ;
- L'Assistance-Conseil ;
- La Recherche et la Publication.

 **Site internet : campc.net**



▶ Contacts :
27 22 44 10 18

CIDFOR

Le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) est un organisme public au rang d'Établissement Public à caractère Administratif (EPA) qui a vu le jour le 29 septembre 2005. Il a pour mission de contribuer au développement de la formation professionnelle par la recherche, le perfectionnement, la documentation, l'information, les moyens techniques, le conseil, le partenariat et la coopération internationale dans le cadre de la politique définie par le Ministère de tutelle.

Le CIDFOR appuie les secteurs de l'ETFP, principalement à deux niveaux :

- le perfectionnement et l'actualisation des connaissances professionnelles des personnels des secteurs de l'ETFP ;
- l'appui en matériels (informatique, didactique, pédagogique...) des structures du secteur de l'ETFP et ouvrages scolaires pour les établissements et centres de formation.

 **Site internet : cidfor.org**



▶ Contacts :
27 22 55 08 01

CPNTIC

Établissement Public Administratif, le Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC) a été créé le 29 septembre 2005 sur rapport du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et par signature du décret N°2005-309 du 29 septembre 2005. Son rôle est d'effectuer dans le domaine informatique des prestations de gestion, de conseil et de formation à l'adresse de son Ministère de tutelle, de ses ramifications et du secteur privé.

 **Site internet : cpntic.com**



▶ Contacts :
27 21 35 27 35

EIBMA

L'École Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA) est créée en 1972 par la loi n°72-514 du 27 juillet 1972. L'EIBMA est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. Elle est régie par le décret n°2013-307 du 08 Mai 2013 portant attribution, organisation et fonctionnement de l'établissement public à caractère administratif.

Elle a pour missions essentielles :

- La formation des jeunes issus des Lycées et Collèges aux métiers de la bijouterie ;
- La production et la commercialisation de tout produit de bijouterie, de joaillerie, de médailles de décoration et de pin's.

 **Site internet : eibma.ci**

BON À SAVOIR



▶ Contacts :
27 20 22 15 08
05 65 39 04 59

DAIP

La Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle est une direction centrale du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, avec pour missions :

- Développer les formations par apprentissage ;
- Développer les formations qualifiantes de courte durée ;
- Accompagner les formés de l'ETFPA dans leurs parcours d'insertion professionnelle et la promotion de l'entrepreneuriat.

 **Site internet : daip.ci**



▶ Contacts :
27 21 21 26 26
01 01 48 9878

AGEFOP

L'Agence Nationale de Formation Professionnelle est un organisme de l'État, chargé de la prospection et l'ingénierie de la formation professionnelle. Ses missions :

- Effectuer la prospection et l'analyse des besoins de formation professionnelle ;
- Réaliser des études en relation avec les branches professionnelles ;
- Élaborer des projets de formation professionnelle ;
- Initier des activités de recherche et de développement en matière de formation professionnelle ;
- Gérer et coordonner les projets de formation professionnelle dont elle a la charge ;
- Mobiliser des financements pour des projets de formation professionnelle ;
- Concevoir des curricula, des référentiels de métiers, de compétences et de formation.

 **Site internet : agefop.ci**



▶ Contacts :
27 21 75 05 05
27 21 75 05 33

FDFP

Le FDFP (Fonds de Développement de la Formation Professionnelle) a été mis en place depuis 1991, pour la mise en œuvre du Programme de Valorisation des Ressources Humaines (PVRH). C'est une véritable structure de conception, d'organisation et de gestion de la formation professionnelle. Le FDFP oriente, impulse et met en œuvre la politique de formation de la formation professionnelle continue et l'Apprentissage en Côte d'Ivoire.

Grâce à son organisation et aux partenaires techniques qu'il mobilise, le FDFP assure :

- La formation des nouveaux embauchés (l'Intégration) ;
- L'amélioration des acquis des stagiaires dans les spécialités qui sont les leurs (le Perfectionnement) ;
- La formation permettant l'accès du travailleur à une position plus avantageuse (la Promotion) ;
- La formation en vue d'un changement d'activité professionnelle (la Reconversion).

 **Site internet : fdfp.ci**



▶ Contacts :
27 22 44 67 69
27 22 48 50 35

IPNETP

L'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel, a pour vocation la formation des formateurs pour tout le système d'enseignement technique et professionnel du pays à travers :

- La Formation initiale & continue ;
- La Production didactique et industrielle ;
- La Recherche pédagogique et technologique ;
- Le Conseil-Expertise-Production ;
- La Pédagogie & Application industrielle.

 **Site internet : ipnetp.ci**

**ACCÉDEZ
LIBREMENT AUX
DONNÉES
PUBLIQUES
DE L'ÉTAT**

www.data.gouv.ci

- ✓ Transparence de l'action publique
- ✓ Amélioration continue du service public
- ✓ Développement économique



101

"Allô Gouvernement"

Disponible 7J/7

✓ Informations ✓ Suggestions ✓ Réclamations

 Appel gratuit

Tous réseaux

www.gouv.ci

